

Comment appuyer les AF ?

Rédaction :

Etude de cas

Cécile Broutin, Arlène Alpha (Gret),
Kourahoye Diallo (FPFD), Christophe Rigourd (Iram)

Protection et soutiens à la production : la combinaison gagnante pour la filière pomme de terre en Guinée

I. CONTEXTE GENERAL

■ Une économie en stagnation dans les années 2000

Dans les années 1990, la Guinée a bénéficié d'une expansion économique de 4.4% par an en moyenne, plus élevée que le taux de croissance de la population qui est estimé à 2%. Les secteurs agricole et minier étaient les principales sources de croissance économique. Depuis l'année 2000, le contexte socio-économique est particulièrement difficile à cause des incursions rebelles et les diverses tensions dans les pays limitrophes (Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire), d'une faible gouvernance et gestion des ressources publiques, ainsi que la hausse des prix internationaux du pétrole et plus récemment des vivres et des matières premières. La dégradation est marquée par une aggravation de l'indice de pauvreté passant entre 2002 et 2005 de 49,2 % à 53,6 %, un taux de croissance du Produit Intérieur Brut/habitant négatif de 2002 à 2004, de -0,1 % en 2005 et de -0,9% en 2006, l'aggravation du déficit budgétaire, la dépréciation continue du Franc Guinéen (GNF) et une forte poussée inflationniste de + 6,1 % en 2002 à + 35 % en 2006, avec pour corollaire une perte de pouvoir d'achat des populations, notamment les groupes les plus vulnérables et les plus pauvres, ainsi que le blocage des ressources par le report du point d'achèvement de l'Initiative de réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE) et la suspension fréquente de plusieurs projets de développement. Les investissements dans les secteurs de l'agriculture, des mines et de la pêche ont baissé de façon drastique. L'insécurité alimentaire et la vulnérabilité créent un contexte latent de tensions sociales avec des crises périodiques accrues depuis mars 2006 (mars 2006, début 2007, janvier 2008, mai 2008...).

■ Le contexte agricole guinéen

L'agriculture en Guinée est traditionnellement familiale.

Seulement 1,2 million d'hectares sur un potentiel de 6,2 millions d'hectares sont cultivés. Cette situation paradoxale s'explique par la persistance d'une majorité de petites exploitations orientées vers une agriculture de subsistance, caractérisées par leur petite taille (2 ha en moyenne), des systèmes extensifs et peu productifs (en dehors de certaines zones et périmètres rizicoles aménagés), le faible taux d'équipement et d'utilisation d'intrants et une très faible capacité d'investissements. Le potentiel en bas-fonds et mangroves est faiblement exploité, les superficies en cultures irriguées sont insignifiantes. A ces facteurs, il faut ajouter d'importantes pertes post-récolte et un dispositif de recherche, conseil et formation agricole insuffisant.

Le secteur rural et principalement l'agriculture contribuent pour environ 20% à la formation du Produit intérieur brut (PIB). Les paysans guinéens produisent essentiellement pour l'autoconsommation et le marché national. Néanmoins, certains flux d'échanges de produits

du cru sont importants entre la Guinée et les pays voisins (Sénégal, Mali, Gambie, Guinée Bissau, Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire). Il s'agit surtout de la pomme de terre, de l'huile de palme, des mangues, des avocats, de l'igname, de l'arachide et du poisson fumé. A l'inverse certaines filières se sont effondrées, telle que la filière coton marquée par une année blanche de production en 2004, et d'autres filières sont en difficulté telle que la filière café.

■ Un désengagement de l'Etat du secteur agricole

Dans les années 1990, la politique agricole de la Guinée a été explicitées dans la Lettre de Politique et de Développement Agricole (LPDA, en 1991) puis complétée par la LPDA 2 en 1998. Les objectifs sont la sécurité alimentaire et la relance des cultures d'exportation. Pour les atteindre, l'Etat doit se désengager des activités de production et créer les conditions favorables à l'émergence d'un secteur privé dynamique.

Dans la réalité, le secteur privé a du mal à émerger. Les entrepreneurs privés sont faiblement concernés par le secteur agricole et les systèmes financiers s'avèrent peu favorables aux investissements. De plus, la qualité des infrastructures (routes, électricités, téléphone) limite fortement le développement de l'entreprenariat privé. Les résultats en termes d'investissements privés n'ont donc pas été à la hauteur des attentes formulées par le gouvernement.

Néanmoins, deux approches ancrées dans les LPDA que sont la prise en compte de la filière et la promotion des organisations paysannes (OP) ont influé favorablement le développement de la filière pomme de terre¹.

■ Un intérêt récent pour l'agriculture familiale - Vision 2015

Le Gouvernement a adopté en 2007 une Politique nationale de développement agricole – Vision 2015 (PNDA), qui est essentiellement basée sur le développement des filières agricoles et animales. La PNDA vise à arriver à l'horizon 2015, à **une agriculture à caractère familial** dominant mais intensive, durable, garantissant la souveraineté alimentaire, attractive pour les capitaux privés et exploitant ses avantages de compétitivité sur le marché national, régional et international. Elle vise à accroître les revenus agricoles par le développement des opportunités économiques et une amélioration de l'accès au marché. Le coût de sa mise en œuvre est estimé à 600 millions USD pour la période 2007-2010. Deux préoccupations essentielles de la PNDA sont : a) l'amélioration des conditions de travail et l'accès au revenu des femmes qui constituent près des 2/3 des actifs agricoles et assurent 80% de la production vivrière ; b) l'implication et **la responsabilisation des organisations paysannes en termes de maîtrise d'ouvrage, de représentativité et de pérennisation.**

Le Gouvernement a également adopté en 2007 une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA). **Elle stipule que l'insécurité alimentaire en Guinée est surtout causée par une faible capacité de gestion de l'eau durant la contre saison et le manque d'infrastructures de stockage et de conservation.** Elle a défini sur base consensuelle des orientations stratégiques et préconise entre autres la mise en place d'un Conseil National de Sécurité Alimentaire et la mise en œuvre d'un plan d'action.

Au-delà de l'intérêt reconnu des agricultures familiales et des OP dans la production agricole, les appuis de l'Etat restent en retrait.

Le rôle du secteur privé et des OP dans la fourniture des appuis aux agriculteurs familiaux reste prédominant. Le modèle de l'agriculture familiale est ainsi défendu par l'ensemble des

¹ Dans les deux LPDA, nulle part il n'est fait allusion aux cultures de la pomme de terre ou de l'oignon.

OP de Guinée et par leur confédération (CNOP-G Confédération des Organisations Paysannes de Guinée).

■ **La création de la Fédération des producteurs du Fouta Djallon et son fonctionnement actuel**

Lors du désengagement de l'Etat il s'est cependant révélé assez vite que les « entrepreneurs » privés n'étaient pas prêts à prendre la relève de l'Etat et à assurer le développement du secteur agricole. Dès la première Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA) en 1991 une place importante a donc été donnée aux organisations de producteurs. L'année 1992 constitue certainement un point d'inflexion dans l'histoire des OP guinéennes : Le Séminaire National pour la Promotion des Organisations Paysannes d'avril 1992 a été un premier moment fort mais laissant peu la parole aux OP. Une rencontre nationale ne regroupant cette fois-ci que des paysans a ensuite été organisée à Timbi Madina en novembre 1992. La Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPPD) a vu le jour à cette occasion et constitue la première fédération d'OP de Guinée.

La Fédération est structurée en 3 niveaux : groupements, unions de groupements (dites unions de zones) et la fâtière. A ce jour, elle compte 18 000 adhérents, repartis en 450 groupements, 23 zones formalisées en unions et 15 zones non formalisées en unions réparties dans les 3 régions administratives de Boké, Labé et Mamou. Elle s'est progressivement structurée autour de filières : pomme de terre d'abord (1992), puis oignons (1995) et ensuite tomate (1998). Elle a développé ses services aux membres : approvisionnement en intrants à crédit, formation (alphabétisation, formation agricole, conseil de gestion), commercialisation des produits, réalisation d'infrastructures (aménagements hydroagricoles, magasins de stockages, pistes) principalement. Elle mène des activités syndicales en défendant les intérêts des producteurs et en les représentant auprès des interlocuteurs publics ou privés pour la mise en place d'un cadre favorable au développement des filières.

La FPPD a joué un rôle dans l'appui aux agriculteurs familiaux de la région pour pallier au retrait de l'Etat suite aux ajustements structurels. Sur le plan social et organisationnel, le développement de la filière pomme de terre a permis à des femmes et à des jeunes d'améliorer leur revenu mais la FPPD a joué également un rôle important.

Les exploitations engagées dans la culture de la pomme de terre possèdent les caractéristiques suivantes :

- superficie moyenne des exploitations 2400 m²
- main d'œuvre familiale
- fertilisation organique pour l'essentiel

II. PROTECTION ET SOUTIENS A LA COMMERCIALISATION

■ **Du blocage saisonnier des importations à l'exportation de pomme de terre**

Avant 1990, la production est insignifiante (entre 150 et 200 tonnes). Elle est de plus d'une qualité médiocre car réalisée à partir de semences locales non améliorées et à des coûts de

production élevés qui ne lui permettent pas de faire face à la concurrence. La demande soluble locale est donc essentiellement couverte par les importations de pommes de terre en provenance de Hollande (autour de 1000 tonnes/an). Cependant, les producteurs du Fouta Djallon ont l'ambition de développer leur production afin qu'elle puisse couvrir les besoins nationaux pendant cinq mois de l'année.

A la demande des producteurs et suite à une lutte (syndicale), l'Etat a instauré un blocage des importations de pommes de terre à partir de 1992, sur les cinq mois de la période de commercialisation de la pomme de terre locale (du 1er février au 30 juin). Ce blocage est resté en vigueur de 1992 à 1998, en dépit de sa non conformité avec les contraintes de l'ajustement structurel –ce qui avait d'ailleurs amené l'Etat à refuser dans un premier temps ce blocage.

C'est dans ce contexte qu'autour de la pomme de terre se sont constituées de solides organisations paysannes composées de groupements, d'unions locales et à leur tête la Fédération des Paysans du Fouta-Djallon (FPFD). Ces Organisations ont eu comme premiers impacts de développer la production mais aussi et surtout, de constituer un solide groupe de pression qui a permis le blocage des importations, la négociation et la signature en janvier 1994, des Accords-Cadres sur l'importation et la distribution de la pomme de terre et de l'oignon. Les parties signataires de ces Accords sont: la Fédération des paysans du Fouta Djallon, l'union des commerçants importateurs et distributeurs d'oignon et de pomme de terre et l'État guinéen. Ils prévoyaient un contingentement de l'importation de la pomme de terre pendant la commercialisation de la production locale (février à juin) et une surtaxe des oignons importés pour la même période. Ces Accords ne sont plus en vigueur depuis 1998, les deux produits ayant acquis une certaine compétitivité et reconnaissance sur le marché local. Près de 95% de la pomme de terre et plus de 25 % des oignons consommés en Guinée sont produits localement.

En une quinzaine d'année, grâce à ces initiatives paysannes, la Guinée est ainsi passée du statut d'importateur net de pomme de terre à celui d'exportateur net.

■ Le rôle des producteurs

Les producteurs du Fouta Djallon ont véritablement été les initiateurs du blocage des importations. Des producteurs de plusieurs groupements sont allés à la rencontre du gouvernement en juillet 1991 pour demander le blocage des importations. C'est sous leur pression, en étant organisés au niveau de la FPFD et avec le relais de la presse, que le gouvernement a finalement cédé. C'est aussi à la demande de la FPFD que ce dernier met fin au blocage en 1998, la production étant devenue suffisamment compétitive et les importations quasi nulles. Les producteurs ont su utiliser les médias pour communiquer sur leur démarche et recueillir le soutien de l'ensemble de la population guinéenne.

■ La justification de la protection

Les producteurs justifient leur démarche auprès du gouvernement en mettant en avant le potentiel de production existant et leur volonté pour parvenir à l'autosuffisance. Les importations de pommes de terre à bas prix venant concurrencer les produits locaux sont dénoncées comme un obstacle à la réalisation de ce potentiel.

■ Le soutien à la commercialisation mis en œuvre par la fédération

La réussite de ce blocage tient aussi au fait que les représentants des producteurs ont su négocier directement avec les importateurs puis les commerçants afin que ceux-ci ne contournent pas l'interdiction d'importation et privilégient la pomme de terre locale lorsque le blocage fut

levé. Pour les commerçants, il s'agissait aussi de garantir des approvisionnements constants et à un prix stable et raisonnable.

La contractualisation avec les commerçants et leur comportement favorable a permis une maîtrise des marges jusqu'à 2006. Des accords commerciaux ont d'abord été signés avec de gros importateurs de pommes de terre (campagnes 1991/92 à 93/94), puis avec des commerçants régionaux² dans le but qu'ils commercialisent la pomme de terre guinéenne au lieu de celle importée de février à juin.

En 2007, suite au constat d'une marge croissante des commerçants et de pratiques en défaveur des producteurs (non respect des prix négociés, achat à crédit et délai de paiement, tricheries au pesage...), la FPPD a développé des circuits de commercialisation propres en achetant une partie de la production et en assurant sa distribution au niveau de Conakry (location d'un petit local et embauche de commerciaux). Au court de cette première année de commercialisation directe elle a absorbée environ 10% du potentiel commercialisable. Achetant à un prix plus élevé que les commerçants tout en maintenant le même prix de vente sur le marché, les commerçants ont été contraints d'aligner leurs prix à la hausse et de réduire leurs marges. A priori cela s'est traduit par un transfert de marges des commerçants aux producteurs sans que le consommateur n'en fasse les frais. D'autres effets positifs sont également enregistrés sur l'économie locale en terme de création d'emplois temporaires notamment. La Fédération poursuit cependant sa collaboration avec des commerçants locaux, notamment pour l'exportation dans la sous-région.

Elle joue ainsi à la fois la carte d'une plus grande intégration verticale de la filière tout en poursuivant son ancienne stratégie d'intégration horizontale (relation avec les commerçants). Ces deux stratégies étant tout à fait complémentaires : la commercialisation directe d'une partie de la pomme de terre lui permettant de peser davantage dans les négociations pour fixer un prix plancher d'achat aux producteurs et permet aussi de rendre la relation producteur-commerçant plus équitable.

III. DES MESURES DE SOUTIEN A LA PRODUCTION

Les producteurs de la FPPD ont toujours eu comme objectif de rendre leur produit compétitif alors qu'il ne l'était pas au départ car souffrant d'une qualité médiocre et de coûts de production relativement élevés. Des améliorations ont été apportées au niveau de la quantité, de la qualité et de la productivité grâce en particulier à la fourniture par la fédération des services suivants à ces membres :

- Approvisionnement en intrants de qualité dans les délais : il s'agit notamment d'approvisionnement en semences certifiées (pomme de terre et oignons) et d'engrais. En rendant les intrants disponibles on lève ainsi une contrainte fondamentale.
- Mise en place de crédit de campagne (pour la campagne de saison sèche) à un taux socialement acceptable qui est remboursé sur la production rendant les intrants accessibles aux producteurs.

² Suite à des dysfonctionnements comme le non respect des prix, le refus de payer comptant à la livraison, refus de commercialiser...., pratiques qui maintenant s'observent au niveau des ses commerçants locaux

- Formation et conseil aux producteurs : Alphabétisation fonctionnelle et post alphabétisation. Un système de paysans relais est mis en place afin de toucher un maximum de producteurs. Les agriculteurs les plus avancés peuvent passer au conseil de gestion qui est actuellement développé mais ne touche à ce stade qu'un nombre encore limité de producteurs. Le conseil technique agricole touchant l'ensemble des membres de la fédération est conduit par une trentaine de techniciens de zones. Prochainement, la mise en place d'un cahier des charges pour commercialiser la pomme de terre sous le label « Belle de Guinée » sera testé auprès d'un petit nombre de producteurs. Le service formation couvrant tous ces aspects est le plus gros service de la fédération.
- Recherche-développement concernant les itinéraires techniques dans le cadre de partenariat avec la recherche.
- Réalisation d'infrastructures : aménagements de bas-fonds permettant une meilleure maîtrise de l'eau, infrastructures de stockage, pistes d'accès.

A noter que la fédération vient palier aux défaillances de l'Etat en rendant de nombreux services publics (formation de base, aménagements...).

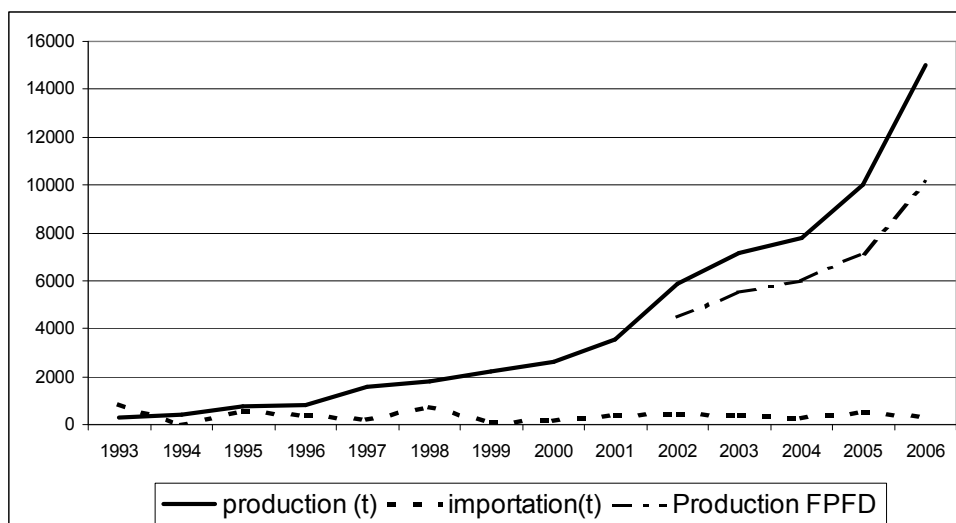
IV. LES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES ET TECHNIQUES

■ Chute des importations et croissance de production

Le blocage ponctuel des importations a indéniablement été une réussite au regard des évolutions des importations et de la production locale : les importations ont considérablement diminué jusqu'à devenir marginales et la production a, à l'inverse, été décuplée. Devenue compétitive, la pomme de terre guinéenne a presque intégralement supplanté la pomme de terre importée sur le marché guinéen.

Avec l'émergence des groupements de producteurs à Timbi Madina et leur structuration autour de la Fédération des paysans du Fouta Djallon (FPFD), la production est passée de 150 tonnes en 1991 à une production moyenne actuelle de 15 000 tonnes en 2006. Le volume commercialisé est estimé aujourd'hui à 10 000 tonnes, le reste étant auto-consommé (10 %) ou conservé pour la production de semences (20 %). Les acteurs de la filière sont même parvenus à exporter dans la sous-région. **Le blocage saisonnier des importations, associé à un ensemble de mesures de soutien à la production, a incontestablement contribué à cette réussite. Dans ces efforts la FPFD a été appuyée par de nombreux partenaires techniques et financiers nationaux (Ministère de l'Agriculture, IRAG) et internationaux (Coopération Française, AFD, CECI, AFDI, CCFD, ...).**

Evolution de la production et des importations



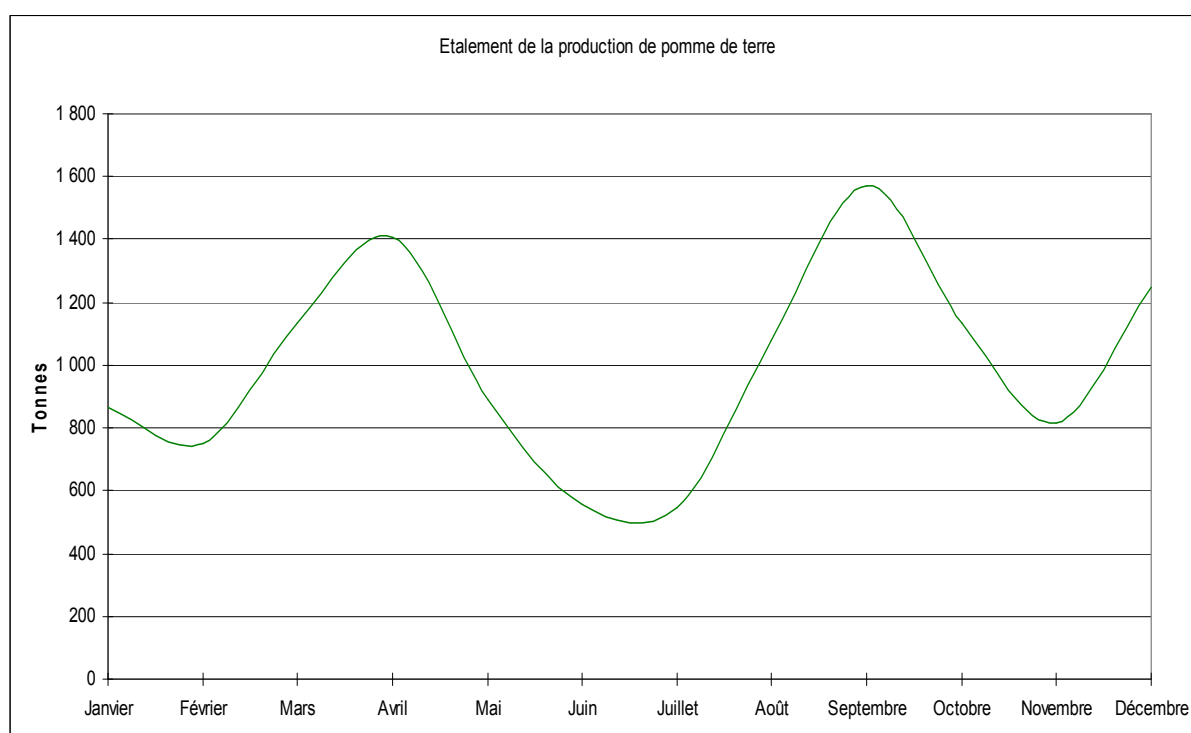
Source :

Source : C.Broutin, A.Alpha, rapport de mission n°1, avril 2007, Composante 1 du PRCC Exportation de la pomme de terre de Guinée FPF, d'après, Dynafiv/gret, impact des mesures tarifaires sur l'agriculture et l'agroalimentaire, 2005 et FPF, rapport commercialisation 2005-2006, 2006.

■ Le développement d'une offre, pratiquement toute l'année

Les producteurs ont développé une capacité de production, pratiquement toute l'année, avec 3 cycles : en saison sèche avec irrigation (décembre-mars), en saison des pluies (mai-août) et durant l'intersaison (octobre-décembre).

Année 2007 Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Production en tonne	863	749	1 134	1 409	891	558	546	1 078	1 572	1 135	816	1 248	12 000



Source : F. Frugier, Rapport semestriel d'assistance technique à la FPF, 08/2007-02/2008, IRAM 2008.

Avec les semences de classe A importées (production de saison sèche), les rendements et la production de saison sèche sont réguliers. En station de recherche, sur des parcelles contrôlées, les rendements peuvent aller jusqu'à 30 tonnes/ha. Ils atteindraient 20t/ha en milieu paysan (mais avec une variation suivant les saisons).

■ Un système de culture diversifié

La pomme de terre de saison sèche est en tête de rotation dans les bas-fonds : un mois et demi après la plantation, l'arachide est semé en dérobé (sur les billons, pour profiter de l'eau d'irrigation), puis éventuellement le maïs également un mois et demi après dans les sillons, et enfin le riz.

■ Des évolutions dans les techniques de production sur des exploitations qui restent familiales

Les techniques restent toutefois rudimentaires dans la plupart des exploitations. La récolte se fait à la main, l'utilisation d'une daba risquant d'abîmer les pommes de terre. Seule la ferme de Koubi a développé la mécanisation pour les travaux du sol, l'épandage des engrais, la plantation, la récolte. Le ramassage et le tri restent toutefois manuels.

La lutte contre la teigne, en l'absence de magasin réfrigéré, constitue également une contrainte importante, notamment dans le cadre d'une commercialisation directe par la fédération. L'utilisation de produits phytosanitaires contre les maladies et ennemis des cultures (la teigne, mauvaises herbes, ...) est limitée en raison des risques d'utilisation par des producteurs en majorité illettrés. Elle s'est cependant avérée indispensable – suivant un processus très contrôlé -

pour limiter les pertes au stockage dans le cadre de la commercialisation directe par la fédération

■ **Maintien de prix aux producteurs jugés rémunérateurs et impacts socio-économiques**

Le blocage des importations, en évitant une pression à la baisse des prix sur les marchés locaux, a aussi permis d'éviter une diminution des revenus des producteurs. Outre le blocage, la contractualisation avec les commerçants qui s'est mise en place parallèlement, a aussi permis de vendre la pomme de terre locale à un prix inférieur à celui de la pomme de terre importée et d'offrir des prix rémunérateurs aux producteurs, grâce une maîtrise des marges. Cette année la commercialisation directe d'une partie (même faible) de la production par la fédération a aussi permis de relever le prix payé aux producteurs tout en maintenant le prix aux consommateurs. Une partie de la marge a semble-t-il été transférée des commerçants aux producteurs. Enfin, l'existence de débouchés au niveau intérieur et dans la sous-région a évité une suroffre et une baisse des prix. Le tableau suivant montre que les prix aux producteurs ont été maintenus à un niveau jugé suffisamment rémunérateur si l'on en juge par le véritable engouement des producteurs pour la pomme de terre.

Comparaison des résultats du conseil de gestion sur trois campagnes au bas-fond

Ratios moyenne par campagne	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Rendement kg/kg semé	10,26	28,76	28,72
Marge Nette par m²	787	5913	2602
Rapport du FG investi	0,7	4,43	0,9

Source CDG FPDF

Même si son poids économique (valeur ajoutée et donc revenus distribués) au niveau national est limité³, la filière pomme de terre joue un rôle socio-économique important dans la région du Fouta Djallon. En effet la filière est pourvoyeuse d'emplois et de revenus sur une large gamme d'activités, notamment pour les femmes et les jeunes :

- production, avec plus de 5000 producteurs dont beaucoup de femmes, et des ouvriers (plantation, travaux de buttage et d'épandage des engrais, récolte),
- ramassage, collecte, vente de fumier et fiente, réalisés par des centaines de femmes ;
- commerce et transport de la pomme de terre sans oublier les jeunes chargés du transport en « pousse-pousse » et charrettes jusqu'au marché ou au magasin, du chargement des camions et de leur débarquement.

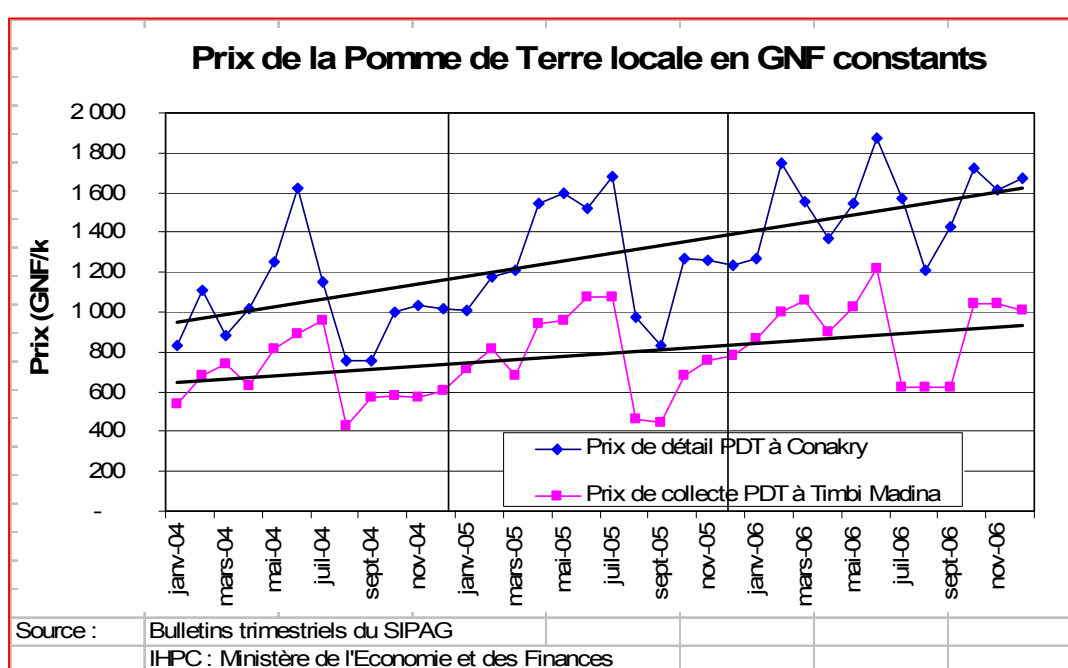
³ VA estimée à 8 milliards FGN (2 millions d'euros)/an d'après l'étude Dynafiv, 2004 dont 5 milliards pour les producteurs et 2 milliards pour les transporteurs et commerçants) contre 500 milliards pour la filière riz, 200 milliards pour la filière bovine, 120 milliards pour l'huile de palme.

Elle joue également un rôle de frein à l'exode rural. On observe que des jeunes retournent dans leur famille au village pour exploiter la pomme de terre ou la commercialiser.

■ Consommation

Grâce au développement de la production, capable d'approvisionner le marché, le blocage des importations n'a pas conduit à une situation de pénurie et n'a pas entraîné d'augmentation du prix à la consommation. La maîtrise des marges des intermédiaires a contribué à maintenir des prix à la consommation relativement bas, durant les années qui ont suivi la mise en place du blocage temporaire des importations.

Evolution des prix de la pomme de terre locale



Source Pierre bal Dynafiv, Journée de la Pomme de terre, FPF, 2008

V. QUELS APPUIS A LA FEDERATION ?

La fédération a émané de la volonté de certains producteurs de se lancer dans la culture de la pomme de terre afin d'améliorer leurs revenus. Cette volonté ainsi que la bonne organisation des producteurs ont permis à la fédération de se faire entendre auprès des décideurs nationaux. Néanmoins, des soutiens de la part de partenaires ont offert à la fédération les moyens d'exprimer leurs besoins, de mettre en place des services adaptés, de soutenir la production, de s'autofinancer en partie à travers le recours à une banque commerciale.

Une récente étude conduite par l'IRAM en Guinée⁴ suggère que les appuis dont a bénéficié la FPFD s'inscrivent dans une démarche de renforcement durable d'OP. Parmi les aspects les plus pertinents de cet appui, on peut citer :

- Finalité d'intervention : Les AFDI⁵ ont typiquement des interventions affirmant la structuration du monde rural comme une finalité, donnant une place importante au partenariat moral et à l'échange paysan. C'était également le cas des programmes d'appui à la « *professionnalisation agricole* » de la Coopération Française.
- Engagement dans la durée : Le dispositif français de coopération (Coopération Française et AFD) est également engagé auprès de la FPFD depuis sa création (et même avant pour la Coopération Française) au travers d'assistants techniques, mais aussi d'appui aux activités économiques de la fédération. Le partenariat avec l'AFDI Nord pas de Calais est également très ancien.
- L'ensemble des domaines sont couverts : techniques par la coopération canadienne et les AFDI, gestion de la fédération par les canadiens, conseil de gestion des exploitations par les AFDI, appui institutionnel par les assistants techniques de la Coopération Française, économique avec l'AFD...
- La fédération a disposé d'un panel d'appui : formation à l'étranger et sur place, financement directe, caution bancaire, prêts, assistance technique résidentielle, échanges paysans-paysans au Nord et au Sud.
- Enfin la fédération a exigé très tôt d'assurer la maîtrise d'ouvrage des projets qui la concernent et a privilégié des projets qui s'insèrent véritablement dans ses institutions. Elle s'affirme ainsi comme le coordinateur des intervenants.

VI. LES ENJEUX ACTUELS

La filière pomme de terre est aujourd'hui bien développée et organisée, mais elle reste fragile au vu des enjeux au niveau des contraintes internes et au niveau commercial. Les contraintes actuelles sont : (i) les insuffisances en matière de maîtrise de l'eau pour assurer une production en toute saison, (ii) le stockage et de conservation en magasins non climatisés qui influe sur la qualité des pommes de terre et (iii) les attaques d'insectes (teigne) qui constituent une menace importante pour la filière.

Un autre enjeu concerne la protection désormais au niveau régional. L'ambition de la FPFD de développer ses exportations de pommes de terre dans la sous-région –en raison notamment des risques de saturation du marché intérieur– pourrait bien être contrecarrée par la concurrence des importations hollandaises sur les marchés d'exportation de la Guinée. Le Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA⁶ est bien peu protecteur et vient d'être étendue à la zone CEDEAO⁷.

⁴ C.Rigourd, K. Guilavogui, P. Diallo, Evaluation des dispositifs d'appui aux organisations de producteurs en Guinée, IRAM 2008 (consultable sur le site de l'Inter-Réseaux et de l'IRAM).

⁵ Agriculteurs français et développement international

⁶ Union économique et monétaire ouest africaine.

⁷ Communauté économique et douanière d'Afrique de l'Ouest.

Enfin le cadre légal guinéen n'est pas toujours favorable comme le démontre l'interdiction d'exporter par voie terrestre les produits agricoles en 2008. Cette mesure pour faire face à la crise sociale, prise sans concertation avec les paysans, a eu des effets significatifs sur les paysans de la fédération qui ambitionnent maintenant d'exporter leur production.

La fédération qui avait en 1992 réussi à protéger sa production en imposant des restrictions à l'importation de pommes de terre européenne, a en 2008 réussi à faire lever l'interdiction d'exportation afin de lui permettre de tester sa production à l'export !

Sources

Veaux H. (2003), « Impact du blocage des importations de pommes de terre et de la taxation de l'oignon importé sur le développement de ces 2 filières en Guinée », in Diallo K. et al. (2006).

Diallo K., Barry M., Beauval V. (2006), Activités de commercialisation de la FPFD : capitalisation du vécu et perspectives, Fédération des Producteurs du Fouta Djallon (FPFD), Rapport définitif 2, 13 octobre 2006.

Etudes des marchés cabinet Gressard et la FPFD 2008 Bal P, 2008, évolution des prix agricoles, Journée de la pomme de terre 2008, FPFD.

Rapport mission 1 Gret

C.Rigourd, K. Guilavogui, P. Diallo, Evaluation des dispositifs d'appui aux organisations de producteurs en Guinée, IRAM 2008 (consultable sur le site de l'Inter-Réseaux et de l'IRAM).

F. Frugier, Rapport semestriel d'assistance technique auprès de la FPFD, 08/2007-02/2008, IRAM 2008.